

Chères auditrices, chers auditeurs, ravi de vous retrouver à l'écoute, et heureux de partager ces moments avec vous. Comptant toujours sur la grâce de Dieu et l'aide du Saint Esprit, nous poursuivons aujourd'hui l'étude commencée au mois de janvier concernant l'Eglise de Jésus-Christ. Rappelons que nous nous retrouvons, si Dieu le veut, une fois par mois, le troisième jeudi à 10 heures.

Le mois passé, nous avons examiné les maladies qui affectent l'Eglise. Le sujet faisait suite à celui qui concernait les services dans et de l'Eglise. Ce jour, nous parlerons finances, en portant nos regards sur **les ressources de l'Eglise**. Quelqu'un m'a dit : je le cite : vous ne devez pas parler d'argent dans l'église. Ce à quoi j'ai répondu : vous avez raison. Il a été surpris. Dans l'église, nous parlons d'offrandes volontaires, de dons. A un nommé Simon, qui lui proposait de l'argent, en contre - partie de la grâce de Dieu, l'apôtre Pierre a répondu : je cite : *Périsse ton argent, et toi avec lui, pour avoir cru que tu pouvais acheter, avec de l'argent, le don gratuit de Dieu. Il n'y a pour toi ni part ni héritage dans ce qui se passe ici, car ton cœur n'est pas droit devant Dieu.* Act. 8/20
TOB

Lorsqu'on veut se désaltérer dans un bar, le patron ne nous parle pas d'argent ; non, il nous informe du coût des boissons, en nous présentant la carte des consommations. Même procédé au restaurant. Personne ne trouve cela anormal. Car chaque chose a un coût, même ce qui est gratuit, ce qui est offert. Avant d'entrer dans le vif du sujet, je souligne simplement ceci : je lis Rom. 6/23 *le salaire du péché, c'est la mort ; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus Christ, notre Seigneur.* La vie éternelle, que Dieu nous propose, tel **un don gratuit**, (bel exemple de pléonasme), a un coût. Il a fallu que Jésus soit crucifié, faisant l'expiation du péché. Le salut, c'est-à-dire le pardon des péchés et par là même, la vie éternelle, est offert à quiconque croit. C'est le don gratuit de Dieu.

Que nous apprennent les Ecritures concernant les ressources de l'Eglise ? Rappelons simplement ce que nous avons posé comme base, lors de notre introduction à cette série concernant l'Eglise de Jésus-Christ. Nous ne cherchons pas à **étayer nos conceptions** sur le sujet par des textes tirés de l'Ecriture, mais au contraire, nous allons laisser parler l'Ecriture, de sorte que nous dirons : voici ce qui est écrit.

Et, c'est cela que nous croyons. Voyons d'abord **le fonctionnement autour de Jésus**. Il n'était pas "propriétaire". Il dit lui-même, je cite : *"les renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel ont des nids; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête."* Luc 9/57 Jésus était "pris en charge" Je lis : *Luc 8/2-3 "Les douze étaient avec lui, et quelques femmes qui avaient été guéries d'esprits malins et de maladies: Marie, dite de Magdala... Jeanne, femme de Chuza, intendant d'Hérode, Suzanne, et plusieurs autres, qui **l'assistaient** de leurs biens."* Et un trésorier tenait la bourse. Son nom : Judas Iscariot. Jésus donne à ses envoyés, les instructions suivantes : *Mat. 10/5 à 15 : "prêchez, guérissez les malades... chassez les démons. Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement. Ne prenez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures; ni sac pour le voyage, ni deux tuniques... car l'ouvrier mérite son salaire."* Toutefois, avant son arrestation, Jésus modifie ses instructions : *Luc 22/35-36 "...avez-vous manqué de quelque chose? Ils répondirent: de rien. Et il leur dit: **maintenant, au contraire**, que celui qui a une bourse la prenne, que celui qui a un sac le prenne, et que celui qui n'a point d'épée vende son vêtement et achète une épée."*

Comment fonctionnait l'Eglise à Jérusalem, à ses débuts ? Je lis : *Act. 2/44-45 "Tous ceux qui croyaient étaient dans le même lieu, et ils avaient tout en commun. Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens, et ils en partageaient le produit entre tous, selon les besoins de chacun."* Ils vivaient en communauté. De nos jours certains ont cherché à reproduire ce modèle, oubliant, ou fermant les yeux sur l'enseignement donné tout au long du Nouveau Testament. Premier accroc dans le système communautaire: une dérive tragique est rapportée dans Act. 5/1 à 11, je lis : *"Mais un homme nommé Ananias, avec Saphira sa femme, vendit une propriété et retint une partie du prix, sa femme le sachant; puis il apporta le reste, et le déposa aux pieds des apôtres. Pierre lui dit: Ananias, pourquoi Satan a-t-il rempli ton cœur au point que tu mentes au Saint-Esprit, et que tu aies retenu une partie du prix du champ? S'il n'eût pas été vendu, **ne te restait-il pas**? Et après qu'il a été vendu, le prix **n'était-il pas à ta disposition**?..."*

Et, Ananias et Saphira paieront de leur vie, pour avoir, de concert, menti à Dieu. On ne peut pas tromper le Seigneur. Ni se moquer de lui, comme le soulignera, par la suite, l'apôtre Paul aux Corinthiens. Remarque **importante** : ceux qui vendaient le faisaient sans y être contraints ; et, comme le précise Pierre, il n'y avait aucune obligation de remettre le prix de la vente. Ananias était libre de garder la propriété du champ, et après sa vente, il était tout aussi libre de disposer entièrement de son prix. Mais voilà, il a voulu « paraître ».

Ensuite apparaissent des difficultés imputables à la croissance. Je lis : Act. 6/1 à 6 *"En ce temps-là, le nombre des disciples **augmentant**, les Hellénistes murmurèrent contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans la distribution qui se faisait chaque jour... Les douze convoquèrent la multitude des disciples, et dirent: il n'est pas convenable que nous laissions la parole de Dieu pour servir aux tables..."*

Remarque: les douze donnent priorité dans leur emploi du temps à la prédication, en se "déchargeant" sur des hommes choisis par l'Eglise, desquels on rendait un bon témoignage, et ils étaient remplis du Saint-Esprit et de sagesse.

Ce modèle communautaire n'a duré qu'un temps, comme nous le constatons à travers les instructions données par la suite. Car certains, telle la cigale de la fable, avaient cherché à vivre aux dépens des autres, sur le dos de la communauté. **Les difficultés rencontrées**, soit les murmures provoqués par les failles dans les distributions, la tromperie d'Ananias et Saphira, la paresse de certains, ont eu comme conséquence normale une **modification du fonctionnement initial**.

En dénonçant des dysfonctionnements dans les agapes, les repas pris en commun par les croyants, l'apôtre Paul souligne qu'ils avaient leurs maisons pour prendre leurs repas; je cite : 1 Cor. 11/22 BFC *N'avez-vous pas vos maisons pour y manger et y boire ? Ou bien méprisez-vous l'Église de Dieu et voulez-vous humilier ceux qui n'ont rien ?*

Les "agapes" étaient distinctes des repas "simples". Je lis encore 1 Cor. 11/33 *Ainsi, mes frères, lorsque vous vous réunissez pour prendre le repas du Seigneur, attendez-vous les uns les autres. Si quelqu'un a faim, **qu'il mange chez lui**, afin que vous n'attiriez pas le jugement de Dieu sur vous dans vos réunions.* Les repas « à domicile » donnaient du sens à l'hospitalité.

On notera aussi que les aides étaient conditionnées: je lis : 1 Tim. 5/3-16 *"Honore les veuves qui sont véritablement veuves, c'est à dire : sans famille...Qu'une veuve, **pour être inscrite sur le rôle**, n'ait pas moins de soixante ans, qu'elle ait été femme d'un seul mari, qu'elle soit recommandable par de bonnes œuvres, ayant élevé des enfants, exercé l'hospitalité, lavé les pieds des saints, secouru les malheureux, pratiqué toute espèce de bonne œuvre.*

La dîme, c'est-à-dire: la dixième partie du revenu. Est-ce une **règle imposée** ou un **exemple proposé**?

Avec Abraham, nous avons l'exemple. Je lis : Ge. 14/17-20 *"...Melchisédek, roi de Salem, fit apporter du pain et du vin: il était sacrificateur du Dieu Très Haut. Il bénit Abram... Et Abram lui donna la dîme de tout. "* Avec Jacob, nous avons un marchandage. Ge. 28/20-22 *"Jacob fit un vœu, en disant: **si Dieu est avec moi...alors l'Eternel sera mon Dieu; et je te donnerai la dîme de tout ce que tu me donneras.**"* On connaît le caractère et les motivations de Jacob, surnommé le trompeur. Certes, il désire ardemment la bénédiction de Dieu, mais on ne marchandait pas avec Dieu. Jacob a besoin d'une transformation au niveau de son cœur, de sa mentalité. Cela se fera lorsque Dieu changera son nom de Jacob en celui d'Israël, après une rencontre marquante à Péniel, où Jacob a lutté avec Dieu et a été déclaré vainqueur. Vainqueur, parce que brisé, vaincu dans ce qui le caractérisait.

Dans la même pensée de marchandage que Jacob ; je rappelle « donnant, donnant : à 10% », certains prédicateurs, en isolant quelques textes de l'Écriture, en altèrent le sens, et, hélas, provoquent bien des désillusions.

Par exemple : je cite : 2 Cor. 9/6 : *Celui qui sème peu moissonnera peu et celui qui sème abondamment moissonnera abondamment.* Paul appelle les Corinthiens à la générosité et à la libéralité. Oui, l'évangile, quand il n'y a pas **persécution**, amène la prospérité. Ne serait-ce que par les économies réalisées par ceux qui ont été délivrés du tabagisme, de l'alcoolisme, voire de la passion du jeu. Et, en premier lieu, oui, il faut le préciser, la grâce de Dieu, pourvoyant à tous nos besoins, **nous met à l'aise**. Toutefois, donner beaucoup, ne garantit pas un retour avec dividendes. Il n'est pas correct de dire : je cite : plus vous donnez, plus vous recevrez en retour. L'auteur de l'épître aux Hébreux leur écrit ceci : je lis 10/32 et suivants : *Rappelez-vous ce que vous avez vécu dans le passé. En ces jours-là, après avoir reçu la lumière de Dieu, vous avez eu beaucoup à souffrir, vous avez soutenu un dur combat. Certains d'entre vous étaient insultés et maltraités publiquement, tandis que les autres étaient prêts à soutenir ceux que l'on traitait ainsi. Vous avez pris part à la souffrance des prisonniers et, **quand on a saisi vos biens**, vous avez accepté avec joie de les perdre, en sachant que vous possédiez une richesse meilleure, qui dure toujours.* La bénédiction, dans la persécution, est vécue sous une autre forme, différente d'espèces « sonnantes et trébuchantes ».

Dans l'offrande, comme nous le verrons plus avant, ce qui compte, c'est la motivation impulsée par les dispositions du cœur. Car il y a un aspect trop souvent méconnu dans une offrande, ce qui est le plus important, **c'est qu'elle soit agréée**. Si l'offrande n'est pas agréée, elle est vide de sens.

Après l'exemple d'Abraham, et le marchandage de Jacob, voici maintenant l'ordre divin, transmis par Moïse: je lis : Heb. 7/4-10 " ... *Ceux des fils de Lévi qui exercent le sacerdoce ont, d'après la loi, l'ordre de lever la dîme sur le peuple...*" Je lis aussi : Nb. 18/20-26 "... *Je donne comme possession aux fils de Levi toute dîme en Israël, pour le service qu'ils font, le service de la tente d'assignation...*

Remarque: avec Moïse, la dîme est imposée, venant directement d'une instruction divine. Par contre, il n'est pas fait mention de "dîme" (de barème) dans la Nouvelle Alliance. L'accent est mis sur les dispositions du cœur.

Alors, faisons le point sur les dispositions du cœur avec quelques exemples :

a) **La suffisance**, avec le pharisien, cité dans une parabole par Jésus. Je lis : Luc 18/9-14 *"Le pharisien debout, priait ainsi en lui-même:... je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme de tous mes revenus"*. Jésus souligne que Dieu n'a pas "**entendu**" sa prière. Voici l'éclairage que Jésus donne à ce sujet : je lis : Luc 11/37-45 *"Mais malheur à vous, pharisiens! Parce que vous payez la dîme de la menthe, de la rue, et de toutes les herbes, et que vous négligez la justice et l'amour de Dieu: c'est là ce qu'il fallait pratiquer, **sans omettre les autres choses.**"* Jésus souligne que ce qui est convenable, c'est de pratiquer la justice et l'amour de Dieu, accompagné de la dîme de la menthe, etc... Attention donc **au piège de l'avarice**, c'est-à-dire : ne pas donner, au motif du «rien imposé» C'est une grâce d'être des "intendants" de Dieu. Je lis 2 Cor. 9/8 BFC *"... Et Dieu a le pouvoir de vous combler de toutes sortes de biens, afin que vous ayez toujours tout le nécessaire et, en plus, de quoi contribuer à toutes les œuvres bonnes. Et V. 11 Il vous rendra suffisamment riches en tout temps pour que vous puissiez sans cesse vous montrer généreux ; ainsi, beaucoup remercieront Dieu pour les dons que nous leur transmettrons de votre part. Paul dit clairement aux Corinthiens qu'en les comblant de toutes sortes de biens, Dieu leur accorde, non seulement de quoi satisfaire à tous leurs besoins, mais encore, il leur accorde aussi les moyens d'être généreux, comme :... **étant enrichis... pour...**"* Ce qui vient d'être dit nous amène naturellement à la disposition du cœur appelée : **La générosité**. Une pauvre veuve nous sert d'exemple. Je lis : Mc 12/41-44 *" Jésus était assis vis-à-vis du tronc et regardait comment la foule y mettait de l'argent. De nombreux riches mettaient beaucoup. Une pauvre veuve vint aussi; elle y mit deux petites pièces, une toute petite somme. Alors Jésus appela ses disciples et leur dit: «Je vous le dis en vérité, cette pauvre veuve a **donné plus que** tous ceux qui ont mis dans le tronc, car tous ont pris de leur superflu pour mettre dans le tronc, tandis qu'elle, **elle a mis de son nécessaire, tout ce qu'elle possédait, tout ce qu'elle avait pour vivre.** "* Remarque: calcul simple qui éclaire la déclaration de Jésus: Si l'on retire la dîme de 1000 euros, soit un petit salaire mensuel, on dispose de 900 euros pour les dépenses du mois.

{Et certains retraités n'ont même pas ce revenu mensuel} Par contre, si l'on prend la dîme de 10 000 euros, on dispose, dans ce cas, de 9 000 euros; ce qui est tout autre chose ! On dispose alors, outre de quoi répondre aux besoins du mois, **on dispose** « d'un peu d'argent de poche ».

Caractéristiques de l'offrande : elle est un acte volontaire et **préparé**: je lis : 1 Cor. 16/2 "*Que chacun de vous, le premier jour de la semaine mette à part chez lui ce qu'il pourra, **selon sa prospérité...***" C'est un acte réfléchi, "calculé", sérieux et non improvisé, car l'on sait ce que l'on fait et à quoi cela est destiné. La libéralité se doit d'être équilibrée. Je lis : 2 Cor. 8/2 et 3 "*Au milieu de beaucoup de tribulations... leur joie débordante, et leur **pauvreté profonde** ont produit avec abondance de **riches libéralités** de leur part. Ils ont...donné volontairement selon leurs moyens, et même au-delà de leurs moyens, nous demandant avec de grandes instances la grâce de prendre part à l'assistance destinée aux saints.*" Puis, v. 13 à 15 : "*Car il s'agit, non de vous exposer à la détresse pour soulager les autres, mais de suivre une règle d'égalité: dans la circonstance présente votre superflu pourvoira à leurs besoins, afin que leur superflu pourvoie pareillement aux vôtres, en sorte qu'il y ait égalité, selon qu'il est écrit: celui qui avait ramassé beaucoup n'avait rien de trop, et celui qui avait ramassé moins n'en manquait pas (Ex. 16/18)*" Je lis : 2 Cor. 9/7 "*Que chacun donne comme il l'a résolu dans son cœur, sans tristesse ni contrainte, car Dieu aime celui qui donne avec joie...*

Question : **A quoi sont destinées les ressources de l'Eglise?**
Réponse : entre autres, au "salaire" des prédicateurs et autres services: je lis dans 1 Cor. 9/6 à 18 "...*Qui est-ce qui fait paître un troupeau, et ne se nourrit pas du lait du troupeau... Dieu se met-il en peine des bœufs, ou parle-t-il **uniquement** à cause de nous? Oui, c'est à cause de nous qu'il a été écrit que celui qui laboure... Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées sont nourris par le temple, que ceux qui servent à l'autel ont part à l'autel? De même le **Seigneur a ordonné** à ceux qui annoncent l'Evangile de vivre de l'Evangile... sans user de **mon droit de prédicateur.***"

Remarques: a) Paul n'a pas accepté de "salaire" des Corinthiens mais il a accepté avec joie le soutien des Philippiens. Ph. 4/10-19 *"J'ai éprouvé une grande joie dans le Seigneur de ce que vous avez pu enfin renouveler l'expression de vos sentiments pour moi; vous y pensiez bien mais l'occasion vous manquait...Cependant vous avez bien fait de prendre part à ma détresse... au commencement de la prédication de l'Évangile, lorsque je partis de la Macédoine, aucune Église n'entra en compte avec moi pour ce qu'elle donnait et recevait; vous fûtes les seuls à le faire, car vous m'envoyâtes déjà à Thessalonique, et à deux reprises, de quoi pourvoir à mes besoins."*

b) Par moments, Paul à "travaillé de ses mains" Act. 18/1 à 5 *"...à Corinthe... Aquilas et sa femme Priscille... Il se lia avec eux; et comme il avait le même métier, il demeura chez eux et y travailla: ils étaient faiseurs de tentes... Mais quand Silas et Timothée furent arrivés de la Macédoine, il se donna tout entier à la parole..."* Act. 20/33-35 *"Je n'ai désiré ni l'argent ni l'or, ni les vêtements de personne. Vous savez vous-mêmes que ces mains ont pourvues à mes besoins et à ceux des personnes qui étaient avec moi. Je vous ai montré de toutes manières que c'est en travaillant ainsi qu'il faut soutenir les faibles..."*

Qu'en est-il des autres "frais du culte" ? Nous avons peu d'indications à ce sujet dans le Nouveau Testament. On tire leçon du fonctionnement du Tabernacle puis du Temple. (1Cor. 9/13).

Les lieux où les croyants s'assemblaient ont varié: je cite : la chambre haute (Act. 1/13), le temple et les maisons (Act. 2/46), le portique de Salomon (Act. 5/13), la maison de Marie, mère de Jean surnommé Marc (Act. 12/12), près d'une rivière (Act. 16/13), dans l'école de Tyrannus (Act. 19/9)...

Les ressources de l'Église ont servi aussi à : **l'assistance aux veuves:** 1 Tim. 5/3, 9, 16 *"Honore les veuves qui sont véritablement veuves... Qu'une veuve, pour être inscrite sur le rôle... Si quelque fidèle, homme ou femme, a des veuves, qu'il les assiste, et que l'Église n'en soit point chargée, afin qu'elle puisse assister celles qui sont véritablement veuves."*

Egalement à faire face à **un fléau naturel**: Act. 11/28-29 " ... *qu'il y aurait une grande famine sur toute la terre. Elle arriva, en effet, sous Claude. Les disciples (à Antioche) résolurent d'envoyer, chacun selon ses moyens, un secours aux frères qui habitaient la Judée.*"

Paul qualifie ces aides avec le mot **bienfaisance**. Certaines versions traduisent par "œuvre de générosité". 2 Cor. 8/6 et suivants "...à achever chez vous (Corinthiens) cette œuvre de bienfaisance... faites en sorte d'exceller aussi dans cette œuvre de bienfaisance..."

Remarque: les aides et secours étaient "**ciblés**", et non distribués "à tout va": Voir consignes pour les veuves... et aussi : je lis 2 Thess. 3/10-12 " Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus... quelques-uns qui vivent dans le désordre... *A ces gens-là nous demandons, nous recommandons ceci au nom du Seigneur Jésus-Christ : qu'ils travaillent régulièrement **pour gagner leur subsistance.***"

Nous l'avons dit : l'important, dans l'offrande, **c'est qu'elle soit agréée**. Premièrement, par Dieu, quand elle concerne son œuvre. Je lis Mal. 1/10 à 14 "... *je ne prends aucun plaisir en vous, dit l'Eternel des armées, et les offrandes de votre main **ne me sont point agréables...***

Vous amenez ce qui est dérobé, boiteux ou infirme, et ce sont là les offrandes que vous faites! Puis-je les agréer de vos mains? Dit l'Eternel. Maudit soit le trompeur qui a dans son troupeau un mâle, et qui voue et sacrifie au Seigneur une bête chétive!"

Elle doit aussi être agréée par ceux qu'elle doit aider, quand elle est destinée à la bienfaisance. Je lis Rom. 15/31 BFC *Priez pour que j'échappe aux incroyants de Judée et pour que l'aide que j'apporte à Jérusalem y soit bien accueillie par les croyants.* On dit que l'argent n'a pas d'odeur! Lorsque l'offrande n'est pas agréée, elle est **malodorante!** La motivation, **la motivation doit être pure**. Dieu regarde, non le montant de l'offrande, mais la disposition du cœur qui fait l'offrande. **Et, pas de dîme imposée.** Ce que Dieu attend de nous, c'est un sacrifice de louange, c'est-à-dire, le fruit de lèvres qui confessent son nom. Cela accompagné par la bienfaisance et la libéralité.

Je lis Heb. 13/15-16 BFC : *Par Jésus, présentons sans cesse à Dieu notre louange comme sacrifice, c'est-à-dire l'offrande sortant de lèvres qui célèbrent son nom. N'oubliez pas de faire le bien et de vous entraider fraternellement, car ce sont de tels sacrifices qui plaisent à Dieu.*

Je termine cette étude par un appel en faveur de cette radio, que vous appréciez.

Chers Amis de FM Evangile 66, Chers frères et sœurs dans la foi, vous êtes, pour certains, depuis peu, auditeurs de cette radio associative, d'autres le sont depuis plus longtemps, quant à quelques-uns, vous nous écoutez depuis 1981. Nos émissions vous ont fait du bien, comme l'ont attesté de nombreux témoignages. Que le Seigneur en soit encore remercié et glorifié.

L'apôtre Paul, dans sa 1^{ère} lettre aux chrétiens de Corinthe, leur a dit : je cite : 9/18 *Quelle est donc ma récompense? C'est **d'offrir gratuitement** l'Évangile de Christ que j'annonce, sans faire usage de mon droit de prédicateur de l'Évangile.* Et dans la 2^{ème} lettre qu'il leur adresse, Paul précise aux Corinthiens ceci : 11/7- 8 *Quand je vous ai annoncé la Bonne Nouvelle de Dieu, **je l'ai fait gratuitement** ; je me suis abaissé afin de vous élever. Ai-je eu tort d'agir ainsi ? J'ai accepté d'être payé par d'autres Églises, et de vivre à leurs dépens, pour vous servir.* Ce qui est offert gratuitement à un coût. Et c'est offert, parce que le coût a été assumé par quelqu'un ou plusieurs. Tout comme pour le salut de notre âme. Aux Romains, Paul précise ceci : 6/23 *le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur.* Salut offert à tout pécheur qui se repent, qui croit la bonne nouvelle de l'Évangile. Mais le coût a été extrêmement élevé ! Il a fallu que le Fils de Dieu, Jésus-Christ, soit condamné à notre place. Sa mort expiatoire nous a donné accès à la vie éternelle.

Le champ d'action de la radio FM Evangile 66 a été, d'une part, Perpignan et la plaine du Roussillon sur la fréquence 88.7 Mhz, et, d'autre part, la Cerdagne et le Capcir sur la fréquence 103.4 Mhz. **Maintenant**, en 2016, un nouveau champ, **immense**, s'est ouvert grâce au Web.

Nous sommes écoutés dans tout l'hexagone, mais aussi à l'étranger. Partout dans le monde il y a possibilité de nous écouter. Nous avons déjà eu des confirmations d'écoute de Belgique, de Suisse, du Canada ; Amsterdam et Hong Kong se sont ajoutées... Certains matériels ont besoin d'être renouvelés, les frais de fonctionnement ont augmentés. De nouveaux locaux d'émission, mieux adaptés, sont nécessaires. Il est aussi indispensable de financer des formations au technicien et bénévoles qui assurent le service. Bien – Aimés, nous faisons appel à vous. **Contribuez**, avec nous, à la proclamation de l'Évangile. Où que soient vos familles ou amis, en France comme à l'étranger, faites-leur connaître les coordonnées de la radio. Avec le moteur de recherche Google, il leur suffit de taper **FMévangile66** pour trouver notre page d'accueil. Ensuite, ils ont la possibilité d'une écoute en direct, ou, en différée, pour diverses émissions. Et les textes de ces émissions sont aussi à disposition.

Contribuez aussi, selon votre cœur, et selon vos moyens, en faisant un don ponctuel, ou régulier, pour soutenir financièrement cette œuvre. Notre **CCP : FMévangile66 1786.07J Montpellier** Ou, contactez-nous : en téléphonant au 04.68.63.87.09, ou bien en écrivant à Fm Evangile 66, 17 rue Henri Meilhac 66000 PERPIGNAN

Contribuez également, chères auditrices, chers auditeurs, j'aime à dire : Bien – Aimés, au soutien de **VOTRE** radio, en priant régulièrement pour les techniciens et les orateurs, qui contribuent à la rendre vivante. Sans oublier les chantres, qu'ils soient en solo ou en groupes.

Que le Seigneur vous bénisse et vous protège ! Que le Seigneur vous regarde avec bonté et vous accueille favorablement ! Que le Seigneur vous manifeste sa bienveillance et vous accorde la paix !” Nb. 6/24-26

Amen.